

Département du PUY-DE-DÔME  
Canton de SAINT-ELOY LES MINES  
Code Postal : 63390

## **MAIRIE d'ESPINASSE**

2 route de Charensat – Le Bourg  
Tél. : 04.73.85.72.60.  
E-mail : mairie-epinasse.63@wanadoo.fr

### **PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 23 janvier 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Espinasse, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROSSIGNOL Patricia, Adjoint au Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 9  
Nombre de Conseillers présents : 7  
Nombre de Conseillers votants : 7

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 16 janvier 2026

**PRESENTS** : Mme ROSSIGNOL Patricia, Mr GIDEL Yves, Mr DONEAUD Xavier, Mr LOUIS Christian, Mr RAYNAUD Marcel, Mr NOUHEN Michel, Mr GARDE Jean-Pierre

**ABSENTS EXCUSES** : Mr BANCAREL Michel, Mme BARSSE Marie-Rose

\*\*\*

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 15

Monsieur NOUHEN Michel a été désigné secrétariat de séance.

Madame l'adjointe ouvre la séance du Conseil Municipal et fait procéder à la signature du registre des délibérations.

Il est proposé ensuite de procéder à l'approbation du procès-verbal de séance du 12 décembre 2025.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

\*\*\*

#### **ORDRE DU JOUR**

**Rénovation logements très sociaux (route de Saint-Gervais) :**

- Demande de subvention au titre de la DETR 2026

- Questions diverses

## 1 – Rénovation logements très sociaux (route de Saint-Gervais) : Demande de subvention au titre de la DETR 2026

Madame la première Adjointe indique à l'assemblée que l'immeuble situé 4 route de Saint-Gervais composé de 2 logements Très Sociaux nécessite d'importants travaux de rénovation et plus particulièrement l'isolation.

Elle propose de programmer le projet de rénovation dès à présent étant donné qu'il est entièrement vide de locataires.

Elle précise que monsieur le Maire a déjà obtenu des devis décomposés comme suit :

ENTREPRISE	CORPS DE METIER	APPARTEMENT RDC	APPARTEMENT 1ER ETAGE	CAVES ET PARTIES COMMUNES	TOTAL HT		TOTAL TTC
COMBRILLES CHAUFFAGE	PLOMBERIE	6 405,55 €	5 695,45 €	0,00 €	12 101,00 €	10,00%	13 310,00 €
BLANCHONNET	PLÂTRERIE PEINTURE	17 118,96 €	17 158,91 €	0,00 €	34 277,87 €	10,00%	37 705,66 €
BLANCHONNET	PLÂTRERIE ISOLATION	15 241,94 €	9 296,47 €	3 096,00 €	27 634,41 €	5,5 %	29 154,30 €
LOPITAUX	MENUISERIES	7 800,00 €	4 818,00 €	8 105,00 €	20 723,00 €	5,5 % + 10 %	21 911,37 €
QL ELEC	ELECTRICITE	4 031,00 €	4 729,00 €	4 486,94 €	13 246,94 €	20 %	15 896,33 €
<b>SOUS TOTAL</b>					<b>107 983,22 €</b>		<b>117 977,66 €</b>
					5 500,00 €	20 %	6 600,00 €
<b>TOTAL GENERAL (Imprévus compris)</b>					<b>113 483,22 €</b>		<b>124 577,66 €</b>

Le montant total des travaux incluant des dépenses imprévues s'élèverait à 113 483,22 € HT soit 124 577,66 € TTC.

Madame la première Adjointe propose à l'assemblée le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux	107 983,22 €	DETR demandée 30 %	34 044,97 €
Imprévus	5 500,00 €	DSIL demandée 30 %	34 044,97 €
		Emprunt	36 993,28 €
		Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	8 400,00 €
<b>TOTAL HT DES DEPENSES</b>	<b>113 483,22 €</b>	<b>TOTAL HT DES RECETTES</b>	<b>113 483,22 €</b>

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve :

- approuve le projet de rénovation des logements Très Sociaux pour un montant global de 113 483,00 € HT.

- approuve le plan de financement ci-dessus.

- autorise madame la première Adjointe à déposer des dossiers de subvention DETR et DSIL 2026.

Une demande de subvention au titre du « fonds vert » et un fonds de concours de la Communauté de Communes « Pays de Saint-Eloy » de 10 000,00 € seront étudiés prochainement.

## 7- Questions diverses

### - Renouvellement convention fourrière avec l'Association Protectrice des Animaux

Madame la première Adjointe expose à l'assemblée que la convention pour la garde des animaux capturés dans le cadre de la fourrière municipale conclue avec l'Association Protectrice des Animaux a pris fin au 31 décembre 2025.

Elle indique, qu'à compter du 1er janvier 2026, la commune devra verser annuellement une redevance de :

- 0,684 € par habitant pour l'année 2026,
- 0,699 € par habitant pour l'année 2027,
- 0,714€ par habitant pour l'année 2028

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de renouveler la convention pour la garde des animaux capturés avec l'APA du Puy-de-Dôme, à compter du 1er janvier 2026.
- autorise Madame la première Adjointe à Signer la convention.

### - Réclamation de Mme COSSET Lucie à Montivernoux : Problème de chats errants

Madame COSSET Lucie a adressé un mail ce jour, le 23 janvier 2026 au sujet d'un problème récurrent de chats errants au hameau de Montivernoux, déjà signalé.

Les membres du Conseil Municipal sont informés qu'une « convention pour la stérilisation des chats errants » existe.

Le Conseil Municipal décide d'attendre le retour de monsieur le Maire pour avis décisionnel quant à l'adoption de cette conventions. Puis une réponse sera adressée à Madame COSSET.

### - Eclairage public

Monsieur RAYNAUD Marcel signale une lampe non fonctionnelle au hameau de La Bourgeade et Monsieur DONEAUD Xavier, une lampe débranchée au hameau Les Rochettes (vers la maison de Stejn et Gisèle).

### - Manœuvre militaire de l'Armée de l'Air et de l'Espace du 15 au 19 mars 2026

Monsieur DONEAUD Xavier indique que l'Armée de l'Air et de l'Espace organise des manoeuvres militaires du 15 au 19 mars 2026 sur le territoire de la Commune d'Espinasse (P1 : La Bourgeade – P2 Route de Chabassière) ou un espace entre la Villefranche et Villecitrux.

**- Débarras des espaces communaux**

Madame ROSSIGNOL Patricia demande s'il serait possible d'envisager avant la fin du mandat le « débarras » des espaces communaux tels que : Communs des logements (La Poste et Très Sociaux).

Au préalable, un courrier de mise en demeure sera adressé à Mme JAMES Cécilie pour évacuation des ses biens dans la cave des logements très sociaux qu'elle a occupée.

La séance est levée à 21 h 30

Fait à Espinasse, le 30 janvier 2026

Le secrétaire de séance  
NOUHEN Michel



L'adjointe,  
ROSSIGNOL Patricia

